

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 22096 - 82ÈME ANNÉE

## 58 ans après la révélation du scandale par «Témoignages»

### Les « Enfants de la Creuse » au Sénat

Le Sénat examinait hier la loi visant à réparer les préjudices subis par les « Enfants de la Creuse », une délégation de victimes a rencontré le président du Sénat. Au-delà de la reconnaissance des victimes et du droit à une réparation, ce vote rappelle une politique d'État qui, dans les années 1960-1980, a favorisé l'exil de Réunionnais et le transfert d'enfants réunionnais vers la France. Une étape importante pour la mémoire, la justice et la dignité du peuple réunionnais.

Ce 16 juin, le Sénat examinait une proposition de loi destinée à reconnaître et réparer les préjudices subis par les enfants réunionnais transférés en France entre 1962 et 1984. Avant l'examen du texte, des victimes de cette déportation se sont rassemblés hier près du Sénat avant d'être reçus par Gérard Larcher, président du Sénat. Après son adoption à l'unanimité par l'Assemblée nationale le 28 janvier dernier, à l'initiative de la députée réunionnaise Karine Lebon, ce texte franchissait hier une étape décisive de son parcours parlementaire.

Au-delà de la réparation attendue par les victimes et leurs familles, ce vote invite à regarder en face une page de l'histoire de La Réunion. Car le drame des « Enfants de la Creuse » s'inscrit dans une politique pensée et organisée par l'État français dans un contexte de profondes mutations démographiques et sociales.

#### Dérive du BUMIDOM

Dans les années 1960, La Réunion connaît une forte croissance de sa population. Une nouvelle génération arrive à l'âge d'entrer dans la vie active. Plutôt que de mettre en œuvre les conditions d'un développement économique capable d'offrir un avenir à cette jeunesse sur sa propre terre, les gouvernements de l'époque privilégient une autre orientation : encourager massivement le départ des Réunionnais vers la France pour fragiliser le PCR en éloignant du pays de nombreux militants potentiels.

Le Bureau pour le développement des migrations dans les départements d'outre-mer (BUMIDOM) devient alors l'instrument principal de cette stratégie. Chaque année, des milliers de Réunionnais quittèrent leur pays pour occuper des emplois souvent pénibles et faiblement rémunérés, refusés par les autochtones français mais indispensables au fonctionnement de l'économie fran-



çaise. Cette politique répond également à une logique politique : éloigner une partie de la jeunesse populaire réunionnaise dans un contexte de fortes revendications sociales et démocratiques.

C'est dans cette même vision que s'inscrit le transfert de centaines d'enfants réunionnais vers des départements ruraux français confrontés à l'exode de leur population. Arrachés à leur famille, ces enfants ont payé un lourd tribut à une politique de Paris.

#### « Témoignages » a révélé les faits

Face à ce drame, le silence officiel a longtemps prévalu. Pourtant, dès 1968, le Parti communiste réunionnais et le journal « Témoignages » dénoncent cette situation et alertent l'opinion publique. Malgré l'indifférence et les tentatives d'étouffement, ils contribuent à préserver la mémoire des victimes et à faire émerger la vérité.

Aujourd'hui, la reconnaissance institutionnelle progresse enfin. Mais la réparation ne saurait se limiter à une reconnaissance symbolique. Elle suppose un travail de mémoire, la transmission de cette histoire aux nouvelles générations et la garantie que de telles pratiques ne puissent plus jamais se reproduire.

Rendre justice aux Enfants de la Creuse, c'est reconnaître la souffrance de centaines de familles réunionnaises. C'est aussi affirmer le droit d'un peuple à vivre, travailler et construire son avenir sur sa terre, dans le respect de sa dignité et de son identité.

## Huguette Bello, Cyrille Melchior et Younous Omarjee adressent un courrier commun à Emmanuel Macron

# Le président de la République appelé à soutenir les mesures spécifiques bénéficiant à La Réunion au sein de l'Union européenne

Dans un courrier commun adressé à Emmanuel Macron, Huguette Bello, présidente de la Région Réunion, Cyrille Melchior, président du Département et Younous Omarjee, député réunionnais au Parlement européen et vice-président de cette assemblée, lui demandent « de sauvegarder, de renforcer et d'approfondir cette approche différenciée » dont bénéficient les Régions ultrapériphériques comme La Réunion au sein des politiques européennes, notamment des « mesures spécifiques adaptées à leur situation » telles que le Programme d'Options Spécifiques à l'Éloignement et à l'insularité (POSEI).

Monsieur le Président de la République, Confrontées à la permanence et à la combinaison de contraintes structurelles reconnues par l'article 349 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne, les Régions ultrapériphériques bénéficient au sein des politiques européennes de mesures spécifiques adaptées à leur situation.

À l'heure où se négocient des évolutions majeures pour la période 2028-2034, il est indispensable de sauvegarder, de renforcer et d'approfondir cette approche différenciée qui constitue un prolongement concret des principes de solidarité et de cohésion au cœur du projet européen.

Cet impératif se manifeste notamment dans le domaine agricole, où les régions ultrapériphériques connaissent des réalités particulières.

Le Programme d'Options Spécifiques à l'Éloignement et à l'insularité (POSEI) mis en œuvre par l'Europe depuis 1989 a permis de développer les productions locales sur ces territoires.

Dans un contexte où la souveraineté et la sécurité alimentaires s'affiment comme un enjeu stratégique de premier plan pour l'Union Européenne, il est essentiel que ses politiques intègrent pleinement les régions ultrapériphériques comme des atouts de cette souveraineté. Cela justifie le soutien aux modèles agricoles spécifiques de nos régions. Ainsi, nos filières ont fait la démonstration de leur capacité à contribuer à la souveraineté alimentaire de la population malgré la juxtaposition de contraintes pesant sur les unités productives beaucoup plus petites, un marché insulaire de taille réduite, et une concurrence intense et inégale liée notamment au développement des accords de libre-échange. Il est donc essentiel de poursuivre ce déve-

loppement et de garantir les moyens permettant de faire face aux vulnérabilités de territoires insulaires en milieu tropical, lesquelles sont accrues par les évolutions climatiques, sanitaires et économiques mondiales. L'enjeu est de réduire nos dépendances en tirant le meilleur parti de nos multiples atouts dans nos zones régionales d'appartenance.

Nous demandons que le dispositif du POSEI soit confirmé comme un instrument spécifique et pérenne en faveur des régions ultrapériphériques, sans remise en cause de son existence à chaque nouvelle période de programmation.

Lors du débat sur le Cadre Financier Pluriannuel au Conseil Européen des 18 et 19 juin prochains, nous comptons sur votre mobilisation conjointe avec vos homologues espagnols et portugais pour exiger ensemble que l'Union Européenne rétablisse, pour la prochaine programmation, le POSEI, à hauteur des besoins réels de nos économies, en cohérence avec le vote du Parlement européen intervenu en avril dernier. Cela suppose une revalorisation significative de son enveloppe financière reflétant la juste prise en compte des fluctuations croissantes de coûts de production et des intrants qui n'ont pas été actualisés depuis plus de dix ans, sans oublier l'intégration récente de Mayotte à budget constant.

Dans le même esprit, le financement européen à 100 %, inscrit historiquement au sein du programme POSEI, doit être maintenu, ce qui n'est pas le cas dans la proposition actuelle de la Commission qui le globalise dans les futurs PPNR avec en conséquence une part à co-financer par l'Etat membre. Enfin, le règlement (UE) n° 228/2013 doit rester le texte juridique de référence pour maintenir l'intégralité des dispositions qu'il contient, dont certaines sont normatives et conçues sur-mesure pour nos territoires.

Produire en milieu insulaire et tropical plaide en faveur d'un encadrement spécifique, et non aligné sur les critères, normes et valeurs cibles à références continentales.

Aussi, conformément à la position que vous avez exprimée à l'usine sucrière de Bois Rouge lors de votre visite à La Réunion en avril 2025, nous souhaitons pouvoir compter sur votre engagement, que soit défendue pleinement la pérennité d'un POSEI ambitieux et adapté aux réalités des régions ultrapériphériques afin de garantir le développement de nos productions agricoles.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération.

# Coupe du monde 2026 : une leçon pour ceux qui ont contribué au fiasco des Jeux des îles de 2015

**A la Coupe du monde de football 2026, organisée notamment aux États-Unis, de nombreux supporters africains ne peuvent pas soutenir leur équipe aux États-Unis en raison des difficultés d'obtention de visas et des restrictions de déplacement imposées par le pays hôte.**

Cette situation interroge la FIFA. Comment prétendre organiser la plus grande compétition sportive mondiale tout en acceptant que des milliers de supporters soient exclus pour des raisons administratives ou politiques ? La FIFA semble aujourd'hui accepter une situation qui porte atteinte à l'égalité de traitement des participants et des supporters.

Cette affaire rappelle un précédent bien connu à La Réunion. Lors des Jeux des îles de l'océan Indien en 2015, l'État français avait provoqué une grave crise en imposant la présence d'athlètes mahorais derrière le drapeau français lors du défilé d'ouverture. Cette décision était contraire à l'esprit et aux règles des Jeux, définies par leur Charte. Face à un tel mépris, la délégation des Comores avaient dû quitter le pays.

Au lieu de défendre le respect des règles librement acceptées par tous les participants, plusieurs responsables politiques réunionnais avaient choisi de soutenir la position de l'État français. Ils avaient préféré cautionner une logique de puissance coloniale plutôt que de rappeler un principe fondamental : dans le sport, la Charte doit être respectée par tous, notamment par les autorités du pays hôte.

Aujourd'hui, les difficultés rencontrées par les

supporters africains pour accéder à la Coupe du monde 2026 montrent les conséquences de cette dérive. Quand les organisateurs ou les États hôtes s'autorisent à placer leurs intérêts politiques au-dessus des règles communes, c'est toute la crédibilité du sport international qui est fragilisée.

Le fiasco qui menace la partie américaine de la Coupe du monde devrait faire réfléchir ceux qui, en 2015, ont soutenu la remise en cause de la Charte des Jeux des îles par un ministre français de passage dans notre pays. Le respect des règles est la condition indispensable d'un sport au service du rapprochement des peuples.

*M.M.*

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
81e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail

:journal.temoignages@gmail.com

SITE web : www.temoignages.re

Publicité :journal.temoignages@gmail.com

CPPAP : 0916Y92433

# Oté

## La késtyonn lanvironeman dann télé Moris : Kan bann jenn i diskite an kréol é sa i pass dann télé...

Mézami, mon bann dalon,

Na apépré in an konmsa, mwin la rouvèr mon télé é par shanss dsi télé-Moris mwin la ékoute in sobatkoz : in sobatkoz rant dè group troi zétidyan dsi la késtyonn lanvironeman la-ba Moris. Lo sobatkoz téi fé dann la lang kréol morissien é l'avé in jury pou apréssyé épi in kantité jenn dann in gran sal pou ékouté — pa pou rigolé, sèryé mèm mi di azot..

Mwin pèrsonèlman mwin la trouv la késtyon épi la fasson sa téi éspass intéressan. Sèl rogré mwin l'avé dann tan sé ké La Rényon téi fé pa bann déba konmsa la télé — alé oir i done souvan défoi la parol demoune i vé parl an rényoné — dizon i lèss fèr mé i roganiz pa é l'aliénassion lé tèlman prézan ké néna pwin in trètman égal dann franssé épi dann rényoné-kréol rényoné si zot i vé.

Somenn-si, in n'an apré, robolote é sobatkoz eant jenn an kréol morissien avèk jury, avèk publik, avèk in gran sèryé.alor mi rodi : sak i gingn fèr Moris i gingn pa fé La Rényon ?biensir ké oui.alor, kossa i fé défo ? La volonté politik konm mon bann kamarad kominiss i di. Si néna la volonté i apèrsoi pa bonpé antouléka !

Trojour néna inn jenn-fiyLa rényon la ranport in pri-promyé pri mi panss — pou in léktir voi for an franssé mé la pwin lékivalan dann la léktir voi fort bann tèks dann kréol rényoné.. poitan bann tèks néna, bann zékrivèr néna é plizanpliss. Donk si i voulé i pouré partou oussa néna bann rényoné i koné lir an rényoné roganiz in léktir bann zékrivin dann kréol rényoné... in l'idé d'in tour d'lil étap par étap avèk la léktir bann tèks an rényoné. Zoli-zoli tèks ! Sré pa valab sa ?

In l'idé konmsa an passan : dizon k'in télé i désside avèk in juri roganiz in déba dsi lanvironeman, osinonsa dsi lagrikiltir, la pèsh, la polission, la maladi épi la pa bann sizé k'i mank. Mi panss sré possib... é sré gouté par la popilassion é rant nou sré in bon moyin pou lédikassion popilèr nout zénèss é boudikont nout popilassion an zénéral.

I fo ni panss toultan la lang kréol rényoné, sa sé nout pèp la fé sa, la roganiz sa, la done sa lo moyin pou kominiké donk i fo pa lèss sa tonbé — mèm i fo done ali lokazyon pou rouv son zèl tèl fasson li kontinyé son marsh an avan,, son marsh anlèr pou trap lo syél. Mi oi sa konma.

A bon antandèr salu !

*Justin*